

VILLE SPECIAUX (BERLIN, LONDRES)
ADRESSE PARIS (21) : 142, Rue Montmartre
ADRESSE TELEGRAPHIQUE : HUMANITE-PARIS
TELEPHONE : GUTENBERG 02-57 02-69
PUBLICITE ANNONCES
142, Rue Montmartre, 142

L'Humanité

JOURNAL SOCIALISTE

Directeur Politique : JEAN JAURES

Table with 4 columns: ABONNEMENTS, 1 AN, 6 MOIS, 3 MOIS, 1 MOIS. Rows for Paris, Départements et Colonies, Etranger, Union postale.

NOTRE PÉTITION

C'est cette semaine seulement que la Commission administrative du Parti et la rédaction de l'Humanité feront remise sur le bureau de la Chambre des listes de pétition contre les trois ans.

Sept cent mille signatures, huit cent mille sans doute et plus quand toutes les feuilles seront rentrées, c'est un chiffre énorme en soi et qui, si les parlementaires de la majorité n'étaient pas des aveugles et sourds volontaires, les amènerait à réfléchir et à se reprendre, alors qu'il en est encore temps.

Si encore l'administration, l'autorité ne s'en étaient pas mêlées, si les représentants de la République officielle avaient laissé se manifester librement l'opinion des citoyens ! Mais non, l'arbitraire gouvernemental est venu renforcer de tout son poids la contrainte patronale et capitaliste.

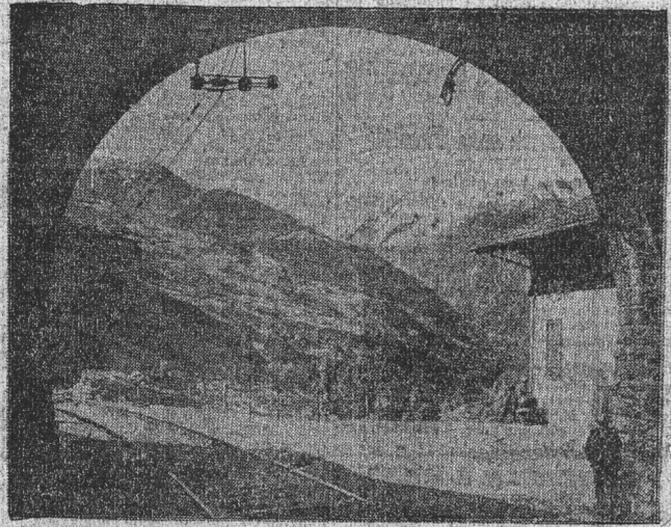
Nous n'exagérons pas, nous ne bluffons donc pas, selon le mot courant, quand nous prétendons que nos sept cent mille signatures représentent en réalité plusieurs millions de protestataires.

En fond, nos maîtres ne l'ignorent. C'est pourquoi aussi après avoir d'empêcher notre action ils ont ordonné l'interdiction de ses résultats.

Que faire contre une classe qui, en plus des influences sociales dont elle dispose, défient en quelque sorte le monopole de la presse et peut, selon le cas, faire ou crier les événements et les choses ? Que faire contre des adversaires sans scrupules qui, décidés à employer toutes les armes, les terroristes les consciences, les bas plongent dans les bagues de Biribi les petits soldats qu'ils ont eux-mêmes accablés, par leur incohérence provocatrice, par leur incohérence domestiquant un à un, pour mieux empoisonner l'opinion publique, les rares journaux de la classe bourgeoise qui avaient conservé jusqu'ici quelque indépendance d'allure ?

Prière aux abonnés dont l'abonnement arrive à expiration au 1er juillet 1935 et à qui nous avons adressé un mandat-carrier, de nous le renvoyer par retour du courrier, afin d'éviter un retard dans la réception du journal et des frais de recouvrement.

La Suisse vient d'inaugurer UNE nouvelle ligne internationale



A LA SORTIE DE L'EGGENBERG, TUNNEL ENTRE GAFFENSTEIN ET BRIQUE. Dans le fond, le groupe merveilleux des Mischabel (Alpes Valaisannes).

ELLE PART DE BERNE ET ELLE ABOUTIT A BRIQUE

La Suisse a été dotée, ces jours derniers, d'une nouvelle grande ligne internationale. Elle part de Berne, dans le Valais, à quelques mètres à peine de l'ouverture nord du Simplon. Avec cette ligne et celle du Gothard, et quand auront été trouées les Alpes orientales, on par le Splügen, ou par la Gotthard, notre pays sera bien devenu la « plaque tournante » des grands chemins de fer européens.

Puis un brusque coude. Et c'est une

décente vertigineuse le long du granit et du calcaire jusqu'à Brigue, avec, au fond la riante et grasse vallée du Rhône, coupée par la ligne blanche du fleuve tumultueux et, en face, les points étincelants des Alpes valaisannes. En quelques heures, vous avez couru du nord au sud, passé du canton de Berne à celui du Valais après avoir admiré des ponts, des viaducs, des tunnels, des protégés-neiges et pierres, des merveilles, vraiment, de la technique moderne.

Au point de vue économique, c'est une ligne de toute première importance. Allant rationnellement le Simplon, elle rapproche le centre et le nord de la France du nord de l'Italie ; elle supprime le grand détour qu'il fallait faire jadis pour aller d'Angleterre à Milan, Gênes ou Turin.

Quant à la Suisse, le Löttschberg, pour le grand tourisme, conduira le flot des voyageurs d'Interlaken à Zermatt, permettra au Valais de sortir de son isolement, de mettre en valeur ses matériaux, ses rizières, ses vins. Et ainsi une région, jusqu'alors presque inaccessible à nos doctrines, ira s'industrialisant, parce que riche en houille blanche, et plus riche aujourd'hui d'une puissante voie de communication.

Jean Sicé.

HATEZ-VOUS

Je ne puis concéder à l'Éclair que la France est dans « une impasse financière » ; car il lui suffit, pour ouvrir un large et ferme chemin à ses budgets, d'abattre le privilège fiscal de la bourgeoisie. Mais je suis d'accord avec M. Judet (réserve faite de la « perfidie » qu'il m'attribue) pour déclarer que le gouvernement a le devoir de faire immédiatement la lumière et d'apporter d'urgence les projets ou se précipiter ces engagements. M. Judet écrit en effet :

Dans un État sérieux, le premier devoir qui s'impose avant de présenter au pays une note de charges supplémentaires, c'est d'en constituer le bilan exact et de régler solennellement le budget. Il y a malheureusement dans toutes les lois en suspens des parties faibles, parce qu'elles sont hâtivement conçues, parce qu'il manque dans le détail des projets la maturité et la pondération indispensables.

Si l'on est intentionné et si courageux que soit M. Barthe, il a eu le tort ou le malheur, dans sa précipitation, de bâcler en hâte l'ensemble du système militaire et fiscal dont il prendra la responsabilité devant les contribuables, comme devant la patrie. Lui-même a senti le défaut de son plan, puisque, aux interrogations, perdus et malveillants de Jaures, il a cru devoir opposer des explications qui devaient de véritables engagements, mais qui n'ont été que des paroles d'attente.

que M. Barthe se hâte pour mettre un terme à l'angoisse d'incertitude, à la peur de l'inconnu qui tourmente nos patriotes. Ce qu'il y a de piquant, c'est que personne, ni M. Judet, ni M. Barthe, ni M. Dumont lui-même n'a songé au projet de M. Dumont sur « l'impôt national ». Ce triste projet, qui se réfère encore au système ridiculement suranné des signes extérieurs, est à ce point mort-né, et pour son auteur même, que personne, ni y a deux jours, ne s'est levé pour répondre à mes instances : « Mais le projet est déposé ! » Cela ne compte pour personne et le problème reste entier. Il reste pressant. Quel est donc le jour où le ministère dira à la Chambre et au pays par quels moyens il entend combler le déficit d'au moins 600 millions qui est ouvert devant nos pas ? Oui, quel jour ? car c'est une question de jour.

Les Débats s'épouvantent à l'idée des ravages que peut faire chez nous l'exemple de l'Allemagne. Après nous avoir dit que les socialistes allemands étaient voués à l'impuissance, la bourgeoisie française découvre maintenant que leur action a été trop efficace. Le système financier adopté par le Reichstag est une victoire du socialisme et une victoire qu'on ne limitera pas, car le précédent ainsi créé demeure.

Le Temps continue à se débattre dans une contradiction dont il ne sortira pas. Il veut que nous imitions l'Allemagne dans son œuvre réactionnaire de militarisme routinier. Il ne veut pas que nous imitions l'effort de démocratie lente par l'Allemagne dans l'ordre fiscal.

Nos réacteurs sont pris au piège qu'ils avaient construit. Et ils ne tarderont pas à regretter le défi qu'ils ont jeté à la France moderne. JEAN JAURES.

UNE RÉVOCATION

Ce que dit Paul Passy

JE NE RÉCRIMINE PAS CONTRE LA MESURE PRISE, DÉCLARE-T-IL

mais Je maintiens qu'en dehors de ses fonctions un citoyen garde le droit d'exprimer sa pensée par la parole et par l'écrit

Le Désert de Retz, 29 juin. — (De notre envoyé spécial.) Dans la fraîcheur apaisante et douce que la forêt de Marly épand sur les prés et les champs, une demeure accueillante et discrète. Un chalet modeste, dont les fenêtres sourient à travers la dentelle de lierre et de vigne folle, abrite la retraite de Paul Passy.

C'est là que j'ai pu rejoindre le maître de conférences à l'École des Hautes Études, frappé, comme on le sait, pour avoir écrit un article hostile à la loi de trois ans.

Et dès les premiers mots de notre conversation, le professeur s'affirme prêt à supporter les conséquences de la sanction prise contre lui.

Je ne pouvais manifester une trop grande surprise, me déclare-t-il, en apprenant que j'étais relevé de mes fonctions. Je savais en lisant mon article les rigueurs auxquelles les contraires au projet de loi gouvernementales m'avaient exposé.

Je n'ai donc pas, en me plaçant au point de vue exclusif de la procédure suivie par M. Barthe, à critiquer la mesure prise non plus que la forme sous laquelle une révocation a été prononcée.

Maître de conférences à l'École des Hautes Études, depuis 1924, directeur adjoint, j'avais songé, un moment, à démissionner. Mon état de santé ne me permettait pas d'exercer mes fonctions avec toute l'activité que j'aurais voulu déployer. Et je regrette encore que ma longue convalescence me retienne loin du champ de bataille où d'autres luttent si courageusement.

Alors, il me restait que la possibilité d'écrire ce que je crois être la vérité, d'exprimer les convictions que je nourris et de les faire connaître. C'est dans une revue modeste, presque ignorée, l'Espoir du Monde, que j'ai formulé contre la loi de trois ans les critiques et les attaques qui ont attiré la sanction ministérielle. Mais les lignes ou je traduisais ma réprobation contre la loi criminelle n'au-



M. PAUL PASSY

raient peut-être pas été connues de nombreux lecteurs si elles n'avaient été reproduites par ailleurs.

Je suis frappé par avoir écrit ce que je pense. Je ne proteste pas. Mais je garde, malgré tout, cette opinion que tout citoyen a le droit absolu de dire, d'écrire ce que lui dicte sa conscience.

Autant je me serais gardé, dans l'exercice même de mes fonctions, non pas même d'analyser, mais simplement de signaler un projet de loi ou un texte législatif adopté par le Parlement, autant j'affirme que l'on est libre de penser et de faire connaître ce que l'on pense, car, en dehors de ses fonctions, le fonctionnaire redevient citoyen et, comme tel, libre de proclamer ses opinions.

Nous luttons depuis des années pour obtenir ce droit que devrait être reconnu pour tous sans distinction. Mais je crois bien que pour l'avoir il faudra l'arracher à la classe bourgeoise.

En terminant l'entretien, M. Paul Passy ajoute qu'il n'envisage pas la possibilité d'un recours quelconque contre la mesure dont il est frappé. On a parlé du Conseil d'État : on a également mis en avant la Ligue des Droits de l'Homme. Mais de tout cela le professeur ne veut point se préoccuper.

Malgré les conséquences de tout ordre qui résulteraient de la mesure prise, tant au point de vue moral qu'au point de vue matériel, M. Paul Passy n'affirme nettement qu'il continuera à lutter pour le droit et la justice, contre tous les arbitraires et toutes les iniquités.

RAYMOND FIEGAC. CHEZ M. LOUIS HAVET. D'autre part, M. Louis Havet, interrogé, par un rédacteur du Temps, a fait les déclarations suivantes :

Comment on peine et meurt PARFOIS pour trois francs par jour



LA PÊCHE DU SEL

L'HORRIBLE ACCIDENT D'UN OUVRIER DES SALINES

A Salles-de-Béarn, à début de ce mois, un ouvrier, Charles Salenave, travaillait la nuit aux Salines. Il avait travaillé toutes les nuits de la semaine précédente et il veillait encore pour remplacer un camarade. Il était seul, le personnel de l'usine, diminué par des départs volontaires et des renvois, n'avait pas été complété. Salenave était accablé de fatigue et de chaleur ; il était enroué à la fin de la nuit, il était enroué à la fin de la nuit, il était enroué à la fin de la nuit, il était enroué à la fin de la nuit.

Le lendemain, on trouva le corps de l'ouvrier dans la chaudière. Le corps de l'ouvrier était dans la chaudière, le corps de l'ouvrier était dans la chaudière, le corps de l'ouvrier était dans la chaudière.

Leurs salaires. Les femmes sont employées au transport des sacs de sel : toute la journée, elles portent sur leurs bras et leurs épaules des fardeaux de vingt kilos (deux sacs à la fois, c'est la règle). Elles gagnent trente sous.

Quant à l'exploitation des salines c'est « une excellente affaire ». Le sel se vend, en gros, 16 francs 20 les cent kilos. Il revient à 9 fr. 75, il est frappé de 9 fr. 50 de droits, soit 12 fr. 25 au total. L'usine de Salles-de-Béarn produit 4.500 tonnes par an, soit un bénéfice net de 180.000 francs auquel s'ajoute le bénéfice de tous les sous-produits (eaux-mères pour parfumerie, sels secs, cendres salées pour bains, etc., etc.).

Mais Charles Salenave, qui mourut brûlé vif gagnait trois francs par jour et l'ouvrier qui le remplaça ne gagne pas davantage ! L.-M. BONNET.



L'EXPÉDITION DES SAOS

supérieure, par des chemins qui portent les rails d'un Decauville. Des hommes possèdent les wagons chargés. Pas de rampes ni de garde-fous : chaque jour des ouvriers glissent sur le parquet mouillé par la vapeur d'eau et tombent du haut des passages.

Toutes les fenêtres sont grillagées, pour empêcher la sortie clandestine du sel. Le travail est ininterrompu ; nous l'avons dit les hommes sont enfermés la nuit et c'est depuis peu de temps qu'en brisant un carreau ils peuvent, en cas de danger, se procurer la clef de sortie : avant le dernier accident le chauffeur, séparé d'eux par un épais plancher, pouvait seul les délivrer du dehors. On imagine leur situation en cas d'incendie ! Les usines ne possèdent aucun matériel de secours, pas de pharmacie d'urgence, pas même une civière, rien.

Les hommes ? Ils font douze heures une semaine de jour et une semaine de nuit et ils respirent trois francs. Qui, pour pratiquer douze heures, dans le pèche du sel dans une atmosphère étouffante et risquer la chute dans l'eau en ébullition, pour pénétrer dans la chaudière, pour travailler la nuit, on leur donne trois francs ! Et encore leur fallait-il faire deux grèves pour obtenir ce salaire qui était naguère de deux francs cinquante !

Quant à l'exploitation des salines c'est « une excellente affaire ». Le sel se vend, en gros, 16 francs 20 les cent kilos. Il revient à 9 fr. 75, il est frappé de 9 fr. 50 de droits, soit 12 fr. 25 au total. L'usine de Salles-de-Béarn produit 4.500 tonnes par an, soit un bénéfice net de 180.000 francs auquel s'ajoute le bénéfice de tous les sous-produits (eaux-mères pour parfumerie, sels secs, cendres salées pour bains, etc., etc.).

Mais Charles Salenave, qui mourut brûlé vif gagnait trois francs par jour et l'ouvrier qui le remplaça ne gagne pas davantage ! L.-M. BONNET.

LA JOURNÉE DU GRAND-PRIX



Le gagnant du Grand Prix

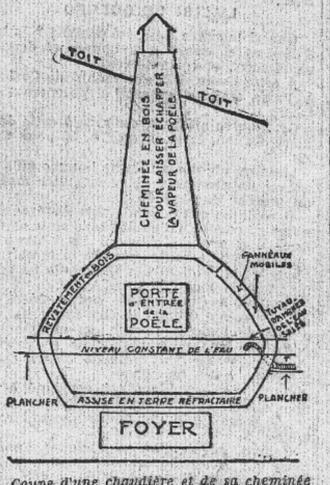
C'était hier jour de Grand-Prix. Il fit soleil toute la journée, aussi les Parisiens se portèrent-ils en une foule immense aux alentours de l'Hippodrome de Longchamp où se courait la course la plus disputée de l'année.

Dès l'aube, des ménages partirent, le filet aux provisions pendu au bras et firent la grand'halle sous les ombres du Bois de Boulogne qui sont encore touffus, feuillus et frais à ravir. Et à deux heures quatre cent mille personnes étaient massées au passage, sur la pelouse, dans les tribunes, se pressant, s'étouffant, se bousculant aux guichets du Pari mutuel. Car tout le monde parie le jour du Grand-Prix : il y a des joueurs qui ne jouent que ce jour-là et risquent leur thune à la fois et à un pour l'amélioration de la race chevaline.

Dans la chaudière

Droit au-dessus du foyer, dans le bâtis supérieur de la poêle, se trouve une petite porte que les ouvriers appellent la porte d'entrée. Ils doivent la franchir tous les trois jours et plus souvent à certains moments — pour pénétrer dans la chaudière. Car il se forme dans la poêle une croûte, un dépôt insoluble, fait de sel et de calcaire, qu'il faut briser à coups de barre. L'homme se met à peu près nu, il entre et s'accroupit sur une plateforme de fer qui glisse sur deux rails, il s'appuie d'une main à une rampe qui encadre la chaudière et de l'autre main il frappe de toutes ses forces. Il ne peut séjourner que quelques minutes en cette étuve où la température atteint 80° ; il sort suffoqué et rentre après avoir ramené haleine.

Le sel ébouillonné est déversé dans les magasins : ce sont de grandes chambres chauffées reliées entre elles, à leur partie



Coupe d'une chaudière et de sa cheminée